

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 5 février 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 février 2021

2021 DAE 70 Souscription au Fonds Avenir et Soutien au Tourisme (FAST).

M. Frédéric HOCQUARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1511-2 et L 4211-1 ;

Vu la délibération 2020 SG 17 en date du 18 mai 2020 « Lancement d'un plan de soutien en direction des acteurs économiques, associatifs et culturels face à la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de Covid-19 » ;

Vu le projet de délibération en date du 19 janvier 2021 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose de participer au Fonds Avenir et Soutien au Tourisme (FAST) et de l'autoriser à signer le bulletin de souscription et les documents annexes ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Frédéric HOCQUARD, au nom de la 1^{ère} Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer le bulletin de souscription, et les documents annexes relatifs à la souscription, par la Ville de Paris au Fonds Avenir et Soutien au Tourisme (FAST), Fonds Professionnel de Capital Investissement porté par BPIfrance Investissement, 27-31 avenue du Général Leclerc 94710 Maisons-Alfort, sous réserve de l'accord de la Région Ile-de-France.

Article 2 : Sous cette même réserve, la Ville participera au Fonds Avenir et Soutien au Tourisme à hauteur de de 4 000 000 euros, soit la souscription de 4 000 parts de valeur nominale unitaire de 1 000 €, avec une libération progressive des fonds sur une période de 18 mois à compter du premier jour de souscription.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée pour 4 000 000 euros au budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2021, et exercices suivants si besoin, sous réserve des décisions de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO